

#noussoimmesdemain

Pour une relance par la transition sociale et écologique

12 propositions de la coalition



SOMMAIRE

Redynamiser des filières stratégiques en respectant les principes de proximité, de solidarité et de durabilité

Pour une fiscalité sociale et écologique

Vers un plan de transformation européen

Faire de chaque français.e les fers de lance de l'économie de demain

- 1 Doter un fonds d'investissement d'un milliard d'euros en fonds propres dédiés à la transition sociale et écologique des filières stratégiques **06**
- 2 Créer des holdings à impact social et écologique régionales en réunissant des investisseurs publics et privés du territoire **07**
- 3 Intégrer des critères d'impact social et écologique décisifs dans l'attribution des marchés publics **08**
- 4 Créer un statut de Jeune Entreprise à Impact Social et Ecologique sur le modèle des Jeunes Entreprises Innovantes **09**
- 5 Instaurer un bonus-malus social et écologique assis sur des critères transparents applicables à toutes les entreprises **12**
- 6 Mettre en place un crédit d'impôt « innovation et transition sociale et écologique » **14**
- 7 Rendre accessibles les produits socialement et écologiquement responsables en réduisant la TVA **14**
- 8 Mettre en place une certification européenne «entreprises à impact» permettant de débloquent des aides à la transition **17**
- 9 Enrichir le projet de taxe carbone aux frontières pour créer une véritable « taxe écologique et sociale » européenne **18**
- 10 Réglementer le secteur financier à échelle européenne pour une plus grande transparence **20**
- 11 Accélérer l'engagement des entreprises françaises avec une plateforme de transparence des bonnes pratiques sur les principes de l'Impact Score **23**
- 12 Créer des Grandes Ecoles de la Transition (GET) **24**

ÉDITO

Dimanche 14 juin, le Président de la République a annoncé « un pacte productif » pour « bâtir un modèle économique durable » et « reconstruire une économie forte, écologique, souveraine et solidaire ». Entrepreneurs, investisseurs, dirigeants d'entreprises, et ONG nous nous félicitons de ces engagements et nous proposons dans cette note des actions concrètes pour relancer une économie juste, durable, respectant le capital humain et naturel de la planète. Tous unis et rassemblés dans le collectif **#NousSommesDemain** depuis 2015, nous voulons montrer qu'il est possible de faire autrement, que des engagements sociaux et écologiques concrets existent.

Car, tous affectés par cette crise économique sans précédent, conscients de l'urgence d'une relance massive pour sauvegarder les entreprises et les emplois en France, nous pensons qu'un rebond économique ne pourra se faire en essayant de reprendre les recettes du monde d'hier, qui ont cruellement montré leurs limites à cette occasion. Faire comme avant, ne pas retenir les leçons que cette crise nous donne pour relancer notre économie rendrait notre pays fragile :

- ❌ Fragile pour assurer l'accès aux besoins de base pour tous les français, c'est pourquoi nous proposons que la revitalisation économique de la France passera par des filières stratégiques articulées autour des principes de proximité, de solidarité et de durabilité afin que notre pays puisse avancer vers une plus grande souveraineté.
- ❌ Fragile car les mêmes causes produiront les mêmes effets si la puissance publique n'encourage pas clairement les entreprises à intégrer au cœur de leur modèle une transition sociale et écologique, notamment grâce aux outils fiscaux : de nouvelles crises basées encore une fois sur l'érosion de la biodiversité, le changement climatique, l'explosion des inégalités, l'instabilité des marchés financiers viendront frapper notre pays.
- ❌ Fragile car chaque pays risque de nouveau de se refermer sur lui-même alors que de telles crises nécessitent des réponses

communes et une mutualisation des ressources : un réel plan de développement économique européen juste et soutenable est donc un incontournable pour relancer nos entreprises sur une même dynamique.

- ✘ Fragile car un tel plan de relance n'emporterait pas l'adhésion des jeunes générations mais aussi des consommateurs conscients des défis auxquels nous faisons face suite aux crises climatiques mais aussi sociales (gilets jaunes) ces dernières années, c'est pourquoi l'information et la formation de tous sont au cœur de nos propositions.

Alors que le gouvernement français débloque des milliards d'euros, hypothéqués pour l'avenir, nous l'appelons donc à l'inverse à poursuivre sa politique de transition écologique en appliquant le principe d'éco-conditionnalité des aides, mais aussi à utiliser tous les leviers créés pour aider les entreprises à faire évoluer leur modèle en mettant au cœur leur impact social et environnemental, ainsi que le partage équitable des richesses et des responsabilités. L'urgence est là : il faut agir dès maintenant.

Notre première proposition, émise dès le 1^{er} PLFR et qui se déclinera tout au long des propositions suivantes, est donc que l'ensemble des entreprises qui seront aidées dans la phase de relance par les pouvoirs publics s'engagent durablement sur la réduction de leur empreinte écologique et sociale, en faisant la transparence et en s'engageant à minima sur des indicateurs sociaux et environnementaux concrets.

Pour cela, nous proposons de mettre à disposition à l'ensemble des entreprises et aux pouvoirs publics la méthodologie Impact Score qui permet d'évaluer l'engagement concret des entreprises en faveur de la transition écologique et sociale autour de 15 indicateurs structurels.



**Redynamiser
des filières stratégiques
en respectant les principes
de proximité, de solidarité
et de durabilité**



Alors que face à la crise nous devons redynamiser de nombreuses filières en France pour redonner à la France sa force et sa souveraineté économique, de nombreuses PME ont été les premières à souffrir de la crise, ce qui fragilise le tissu économique de nombreuses Régions.

Pour rebondir, il apparaît donc essentiel d'encourager les rapprochements, les collaborations voire les fusions d'acteurs sur les territoires et par filière partageant les valeurs sociales et écologiques en finançant des rapprochements y compris capitalistiques.

Pour cela, nous recommandons la mise en place d'un plan de soutien aux entreprises engagées sur les filières stratégiques, pour participer au renforcement des fonds propres, aux rapprochements avec les collectivités, mais aussi au développement des coalitions-fusions-participations croisées entre entreprises engagées.

1

Doter un fonds d'investissement d'un milliard d'euros en fonds propres dédiés à la transition sociale et écologique des filières stratégiques

Un tel fonds sera plus adapté aux besoins des PME que le dispositif des Prêts garantis par l'Etat (PGE). En effet, à court terme, les PGE fragilisent nos modèles économiques en constituant une dette supplémentaire. Un fonds d'investissement en fonds propres est donc la seule mesure réellement efficace pour un vrai Plan Marshall de la transition écologique ET inclusive. Cela permettrait à l'Etat de devenir investisseur direct à hauteur de 15 à 25% dans des PME, mais aussi des coalitions ou groupements de PME, en échange d'une stratégie de performance économique mais aussi sociale et environnementale à long terme. Ce fonds sera dédié aux entreprises engagées qui décident de s'engager dans une démarche de transparence et d'amélioration continue des indicateurs d'impact score.

Ce Fonds sera accompagné d'un fonds de compétence : ainsi chaque entreprise ou groupement d'entreprises dans laquelle l'État investira via une structure Tierce se verra bénéficier d'un accompagnement spécifique lui permettant de se structurer pour se relancer en intégrant les principes de la transition sociale et écologique. À ce titre, 100 millions d'euros seront gérés en plus par les structures tierces pour construire un accompagnement sur mesure.

2

Créer des holdings à impact social et écologique régionales en réunissant des investisseurs publics et privés du territoire

Le mode opératoire est la prise de participation en capital visant, d'une part à renforcer les fonds propres - fortement dégradés, voire négatifs - du fait des conséquences de la crise sanitaire Covid-19 (voire en y associant du compte courant d'associé) et d'autre part, de relancer l'investissement rapide au service des filières essentielles et des filières d'avenir. L'objet social n'est pas celui de répondre à un fonds d'investissement sous forme par exemple de capital patient (il en existe suffisamment) ou de se substituer aux Business Angels. Il pourrait être la mutualisation de ressources supports et structurantes comme celles des ressources humaines (dont accompagnement socio-professionnel, inclusion dans l'emploi), de finances, de mécénat de compétence, de mentorat de communication/ marketing, de numérique et de R&D au sein des opérateurs à impact. Ainsi, de nombreuses entreprises souhaitent une meilleure organisation de la coopération entre les acteurs locaux afin de permettre un véritable ancrage territorial et de démultiplier les entraides locales entre les parties prenantes*. Cela peut être rendu possible grâce à une telle mise en réseau des parties prenantes par exemple sous la forme de SCIC.

Il pourrait être accompagné d'un booster de collaborations pour identifier les rapprochements possibles entre entreprises engagées, mais aussi pour accélérer les processus de coopération et coalitions sur les aspects légaux et financiers. Ces associations réunissant les parties prenantes auront donc vocation à rassembler plusieurs dizaines de personnes morales et physiques : patrons de PME et d'ETI, fédérations professionnelles, acteurs de l'économie sociale et solidaire, banques régionales, institutions, et EPCI.

* https://www.auxilia-conseil.com/sites/default/files/users/user78/Manifeste_La-Parole-aux-TPE-PME-pour-lEconomie-de-Demain_ok_compressed.pdf

Intégrer des critères d'impact social et environnemental décisifs dans l'attribution des marchés publics

Alors que la commande publique et les subventions sont un levier essentiel pour encourager des entreprises qui se transforment et s'allient en mettant leur impact social, écologique, territorial au coeur de leur modèle, développent des circuits de proximité ou la relocalisation d'activités, nous recommandons que le choix des clients ou bénéficiaires de l'argent public prenne en compte de manière décisive des indicateurs d'impact social et environnemental avec 100% des marchés publics devant comporter des clauses sociales et environnementales. Afin de soutenir la commande locale, le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée ou la dotation d'équipements des territoires ruraux pourraient être mobilisés.

Dans cet esprit, le prix ne devrait donc pas dépasser la moitié de la note finale dans les critères d'attribution. Il faudrait aussi introduire et augmenter dans les marchés publics la part contraignante des certifications sociales et environnementales reconnues par la loi française ou européenne, telles que l'agrément ESUS ou les labels d'agriculture biologique.

Pour que la commande publique soit raisonnée et performante, de nouveaux critères de sélection dans l'attribution du marché doivent être intégrés. Ainsi, nous proposons que toutes les entreprises répondant à des appels d'offres mettent en transparence leurs indicateurs d'impact score et s'engagent dans un schéma d'amélioration continue de ces indicateurs.

Pour encourager cette dynamique, l'Union européenne doit être un acteur exemplaire dans son rôle d'acheteur public, et dans les législations incitatives mises en place. Les directives de 2014, initiant une réforme de la commande publique, avaient déjà permis d'intégrer des considérations sociales et écologiques dans l'accès aux appels d'offre.

Le Collectif propose d'aller plus loin, de deux manières :

✘ Créer à l'échelle européenne une politique ambitieuse sur le développement des marchés publics durables, avec une cible de 100% de clauses sociales et environnementales, à appliquer à l'ensemble des Etats membres et aux institutions européennes elles-mêmes ;

✘ Promouvoir au niveau européen les achats durables au sein des entreprises privées, en invitant les grandes entreprises à rejoindre une coalition européenne engagée pour atteindre les seuils de 100% de clauses sociales et environnementales dans leurs appels d'offres.

4

Créer un statut de Jeune Entreprise à Impact Social et Ecologique sur le modèle des Jeunes Entreprises Innovantes

Les entreprises sociales et écologiques développent en France l'innovation sociale qui permettra de répondre aux enjeux et aux grandes transitions d'aujourd'hui et de demain.

Les entreprises sociales solidaires et écologiques développent en France l'innovation sociale qui permettra de répondre aux enjeux et aux grandes transitions d'aujourd'hui et de demain.

Elles doivent donc être encouragée au moins autant que les entreprises faisant de l'innovation technique ou scientifique en France, comme celles de la blockchain, du big data ou des fintech.

Ces dernières bénéficient par exemple de nombreux avantages grâce au statut de « jeunes entreprises innovantes », notamment fiscaux, et d'une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour leur personnel participant à la R&D.



**Pour une
fiscalité sociale
et écologique**



L'Etat doit remettre à plat la fiscalité des entreprises pour accompagner la transformation de notre économie grâce à de nouveaux signaux-prix axés sur la performance sociale et environnementale des entreprises.

Le monde fait face à des défis environnementaux et sociaux d'une ampleur totalement inédite. Pour faire partie des solutions et contribuer à répondre à ces enjeux, toutes les entreprises vont devoir transformer en profondeur leurs business models et leurs pratiques, et mettre l'impact social et environnemental au coeur de leurs objectifs. La fiscalité a un rôle fondamental à jouer pour accompagner ces transformations. Nous proposons une refonte en profondeur de la fiscalité des entreprises pour prendre en compte de manière beaucoup plus ambitieuse leurs contributions aux défis écologiques et sociaux. Ainsi, la fiscalité écologique et sociale doit permettre de faire évoluer les comportements des acteurs économiques à travers des signaux prix axés sur la performance sociale ou environnementales des produits et services.

Ces nouveaux outils fiscaux doivent permettre de soutenir les entreprises et les filières de production à impact social et environnemental positifs et à l'inverse taxer plus lourdement ceux qui génèrent des coûts environnementaux et sociaux négatifs pour la société. Enfin, elle doit permettre de démocratiser l'accès aux produits et services à haute valeur sociale et environnementale à tous les citoyens. En outre, la fiscalité écologique et sociale doit impérativement s'inscrire dans un objectif de réduction des inégalités dans notre société.

Instaurer un bonus-malus social et écologique assis sur des critères transparents applicables à toutes les entreprises

Le bonus-malus : un système qui a fait ses preuves pour accélérer les transformations industrielles.

La France a développé un système de bonus-malus dès 2008 à l'issue du Grenelle de l'environnement sur les automobiles. Le dispositif, largement perfectible, a néanmoins permis d'accélérer la mise sur le marché de véhicules moins émetteurs de CO2.

En Suède la taxation différentielle des entreprises selon leur impact environnemental est appliquée depuis 30 ans au secteur de l'énergie. Appliquée depuis 1991 le bonus-malus énergétique a permis d'observer une période de découplage entre croissance économique et émission de gaz à effets de serre avec une baisse des émissions de CO2 de 14 % entre 1991 et 2008 et une croissance du PIB +52 %.

Nous devons désormais aller plus loin.

Le bonus-malus écologique et social doit :

- ✘ Toucher tous les secteurs de l'économie car toutes activités économiques de production ou de services génèrent des impacts positifs ou négatifs pour l'environnement et la cohésion sociale. Tous les secteurs doivent se mettre en mouvement !
- ✘ Concilier des critères environnementaux et sociaux. En effet, les initiatives de taxe carbone qui pénalisent les plus fragiles sont confrontés à une difficulté d'acceptabilité démocratique dont il faut légitimement tenir compte. La fiscalité environnementale

doit s'appliquer de manière équitable afin que les couches les plus modestes qui ont peu de moyens de faire évoluer leurs comportements ne soient pas les premiers à subir les coûts (dépendance à la voiture, travail dans les secteurs d'activité parfois les plus polluants...). Le système doit permettre d'articuler les objectifs de réduction des coûts environnementaux avec les impératifs de la justice sociale.

- ✘ Le système de bonus-malus doit permettre de construire un système avec un équilibre financier : les malus des uns permettent de payer les bonus des autres, sans injection d'argent public supplémentaire.

Pour accompagner cette évolution culturelle, technique et économique majeure, nous demandons :

- ✘ La mise en place d'une grande étude prospective interministérielle. Il s'agit de produire des scénarios de projections financières sectorielles dont les résultats devront être débattus publiquement et démocratiquement avec les partenaires sociaux et les acteurs de la société civile afin de déterminer les niveaux des bonus et malus susceptibles d'avoir une influence sur le comportement des entreprises.
- ✘ L'évaluation et l'octroi de toutes les subventions de l'Etat au regard de leur contribution climat et de la capacité de la France à atteindre ses objectifs de l'accord de Paris.

Mettre en place un crédit d'impôt « innovation et transition sociale et écologique »

Alors qu'il faut transformer son modèle économique pour devenir une entreprise à impact, relocalisant parfois une partie de ses activités, cela suppose pour la plupart des organisations, des changements et des investissements importants. Pour les entreprises à Impact existantes, comme pour celles qui souhaitent le devenir, proposer de nouveaux produits, développer de nouveaux partenariats, faire évoluer ses modes de contractualisation entraînent des coûts. Ces coûts constituent un frein au changement !

Les pouvoirs publics doivent accompagner les entreprises qui investissent dans la transition écologique et dans l'innovation sociale via la mise en place d'un crédit d'impôt « innovation transition sociale et écologique » dédié, sur un modèle approchant celui du crédit impôt recherche. Ce crédit d'impôt, encourageant les innovations sociales, devra intégrer l'ensemble des charges qui pèsent sur les innovations, pouvant permettre aux entreprises et à la société d'effectuer une transition écologique et sociale.

Rendre accessible les produits socialement et écologiquement responsables en réduisant la TVA

Pour encourager la transformation des modes de consommation et favoriser l'accessibilité des produits à haute valeur sociale et environnementale aux plus modestes il faut impérativement aller au-delà des campagnes d'information ou du nécessaire étiquetage des produits. Dans le domaine de l'alimentation par exemple, de nombreuses recherches économiques montrent que les signaux prix sont utiles pour inciter les consommateurs à tenir compte des impacts environnementaux et de santé dans leurs choix de consommation. Nous proposons d'instaurer une modulation des taux de TVA en fonction des impacts sociaux et environnementaux des produits et services mis sur le marché.

Aujourd'hui, la TVA qui représente à elle seule près de la moitié (44%) des recettes fiscales de l'Etat, pèse proportionnellement plus sur les citoyens les plus pauvres, et n'est pas conçue pour favoriser les produits qui impactent l'environnement ou la santé. Or il est urgent de prendre des mesures qui permettent simultanément de ne pas accroître les inégalités et d'agir pour accélérer la transformation de nos modes de consommation vers une véritable prise en compte de leurs impacts sociaux et environnementaux.

Une réforme écologique et sociale de la TVA permettrait de répondre à ce double enjeu en rendant accessible à tous les consommateurs des produits qui leur garantissent une alimentation saine, une juste rémunération des producteurs et des travailleurs en amont, et des modes de production respectueux de l'environnement et de la biodiversité. De telles mesures devraient être mises en œuvre de façon à être neutres fiscalement, afin de ne pas affecter, en moyenne, les dépenses des ménages. La neutralité fiscale permet également des transferts entre ménages, une partie de la collecte fiscale pouvant être utilisée pour soutenir la consommation des catégories les plus défavorisées.

Un enjeu transversal pour toutes les propositions de fiscalité : les critères qui définissent l'impact social et environnemental (périmètre, seuils)

Les dispositifs fiscaux réfléchis par le collectif #NousSommesDemain nécessitent que la puissance publique définisse les critères d'impact social et environnemental qui permettront de décider à quelles entreprises ou produits s'appliqueront les dispositifs et de quelles manières.

Pour cela il serait possible de s'appuyer sur un référentiel clair, transparent, avec des indicateurs concrets applicables à l'ensemble des entreprises françaises, comme le préfigure l'outil Impact Score construit par notre collectif qui met en avant ce que fait l'entreprise et comment elle le fait qui pourrait servir de base au référentiel APE qu'appelle de ses vœux l'amendement de Bérange Abba adopté le 18 avril dernier dans le cadre du PLFR.



**Vers un plan
de transformation
européen**



L'échelon européen est incontournable pour établir des propositions en vue d'un éventuel « Plan de relance par la transition sociale et écologique ». Il est en effet légitime d'un point de vue symbolique, car la transformation de nos modèles a moins de sens si elle s'arrête aux frontières françaises. D'un point de vue économique, car l'UE peut mobiliser des fonds et un marché ayant des ampleurs plus structurantes que la France. Ainsi que d'un point de vue juridique, en effet l'Union européenne est aujourd'hui l'échelon le plus structurant et donc le plus pertinent pour des propositions de fond.

8

Mettre en place une certification européenne « entreprises à impact » permettant de débloquer des aides à la transition

Pour ce faire, un préalable est nécessaire : relancer un travail d'identification précis, à l'échelle européenne, de ce qu'est une entreprise à impact. À l'heure actuelle, le droit européen ne parvient pas à prendre pleinement en compte les spécificités de l'entrepreneuriat à impact.

Il est donc nécessaire de poursuivre les travaux réalisés depuis déjà plusieurs années par les institutions européennes (par exemple le Parlement européen en 2018) pour adapter le cadre juridique aux spécificités de l'économie à impact en s'appuyant sur les labels et les agréments existants (ESUS, B Corp, Lucie, etc.).

Sur le plus long terme, la certification pourrait permettre d'initier un travail de modification du règlement général d'exemption par catégorie relatif aux aides d'Etat, qui limite les marges de manoeuvre publique pour soutenir les entreprises sociales, aujourd'hui considérées comme des entreprises classiques au regard du droit européen. L'idée serait de les intégrer aux catégories susceptibles d'être aidées par les Etats membres, reconnaissant ainsi la prépondérance de l'impact positif que ce soutien peut générer par rapport au risque de distorsions de concurrence lié aux aides d'Etat. Sur le long terme, cette certification permettra ainsi de démarrer une modification du règlement général d'exemption relatif aux aides d'Etat et permettre aux Etats membres de soutenir de manière plus ambitieuse les entreprises à impact.

Enfin, l'UE doit aller vers une reconnaissance juridique de la lucrativité limitée : jusqu'à présent l'article 54 TFUE fait une distinction entre sociétés à but lucratif et sociétés à but non lucratif. Nos entreprises prouvent tous les jours que cette dichotomie a depuis longtemps été dépassée.

Plus simple et agile qu'un cadre juridique contraignant, une certification aurait l'avantage de permettre une première reconnaissance mutuelle des écosystèmes « à impact » européens, et de lancer une démarche de normalisation. L'exemple du label bio illustre aussi un avantage de cette démarche : les Etats qui le souhaitent peuvent aller plus loin, s'engager et entraîner derrière eux tout un écosystème européen. Par ailleurs, la transition des entreprises pour être certifiées pourrait être ainsi encouragée par un financement adapté de l'Union Européenne.

Une telle démarche pourrait s'inspirer du rapport de 2018 du Conseil économique et social européen relatif à l'économie sociale, qui propose une définition « a minima », autour des principes communs à toutes les entreprises sociales européennes (lucrativité limitée, gouvernance participative, réponses innovantes à des défis sociaux et écologiques). Le label « Entreprises à impact » que nous proposons, qui pourrait être décerné par des organismes nationaux indépendants, pourrait s'organiser selon 4 piliers : Impact social, Impact environnemental, Partage du pouvoir, Partage des richesses. Pour appuyer la mise en place de cette certification et nourrir le travail des parties prenantes au niveau européen, on pourrait généraliser la méthodologie *Impact Score* pour en faire un vrai outil européen.

9

Enrichir le projet de taxe carbone aux frontières européennes pour en faire une véritable taxe écologique et sociale

L'idée d'une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne est défendue depuis plusieurs années. Il s'agirait, concrètement, de mettre en place une taxe sur les produits importés au sein de l'Union européenne depuis des pays n'ayant pas pris de mesure visant à réduire leurs émissions de CO₂. Ce dispositif ciblerait les secteurs les plus polluants (acier, ciment, verre, chimie, grande consommation).

Cette proposition a plusieurs avantages, elle attaque à la source la problématique majeure de la « fuite de carbone » et elle permet de lutter contre le « dumping écologique ». En effet, la mise en place de normes environnementales ambitieuses en Europe est contreproductive si elle permet à des entreprises évoluant dans des pays aux réglementations moins strictes de bénéficier d'un avantage comparatif. Par ailleurs, une taxe carbone nationale a le défaut de majoritairement peser sur les ménages les plus pauvres. Une taxe carbone aux frontières a donc l'avantage de pouvoir être calibrée de manière à bénéficier aux ménages les plus défavorisés.

Le collectif soutient donc cette proposition, qui a les faveurs du gouvernement depuis de nombreux mois. Nous proposons cependant d'aller plus loin, et d'intégrer au mécanisme des critères sociétaux, afin de créer une « taxe écologique et sociale » aux frontières européennes.

En effet, il existe, à côté du dumping écologique, un véritable « dumping social », et de nombreux biens importés en Europe sont produits par des entreprises qui s'appuient sur des réglementations laxistes, permettant des pratiques répréhensibles en contradiction avec les principes et droits fondamentaux au travail adoptés par l'OIT.

À l'inverse, puisque les enjeux de transformation sociales dépassent les frontières européennes, il pourrait être souhaitable d'offrir aux entrepreneurs sociaux étrangers des conditions douanières favorables. Cet élément pourrait être intégré dans les accords commerciaux européens.

Réglementer le secteur financier à échelle européenne pour une plus grande transparence

La Commission européenne a déployé depuis 2018 un plan d'action pour la finance durable, visant notamment à améliorer la transparence du secteur financier en matière de durabilité (le règlement *Disclosure*) et à créer un système de classification des activités considérées comme durables pour avoir, à l'échelle européenne, des critères communs (le règlement *Taxonomie*).

Ce dernier texte est particulièrement sensible : de la classification qui sera réalisée dépendra le développement du secteur de la finance durable dans son ensemble. Ses grands principes ont été adoptés par le Parlement le 18 juin. La Commission européenne doit désormais prendre des actes délégués pour définir plus précisément les critères techniques d'application de ces principes.

Nous proposons que, pour cet outil législatif crucial, la Commission adopte la taxonomie la plus ambitieuse et précise possible, pour que les investissements privés puissent réellement permettre une transition écologique et sociale, en se prévenant des risques de greenwashing. Nous suggérons aussi que la Commission intègre des obligations de transparence fortes et holistiques : il faut aller plus loin encore que le cadre du règlement *Disclosure* et imposer une transparence plus grande sur l'ensemble des activités du secteur financier.



**Pérenniser l'élan
citoyen et faire de chaque
français.e les fers de lance
de l'économie de demain**



Les consommateur.trice.s, les salarié.e.s / entrepreneur.e.s d'aujourd'hui et demain, les étudiant.e.s, ont pris conscience de l'urgence d'un nouveau chemin. Mais influencés durant des décennies par un modèle qui a négligé les piliers écologiques et sociaux, en perte de repères, chaque pas est source de questionnement : donnons-nous les moyens de regarder le chemin plutôt que là où nous mettons les pieds.

À court terme, la relance de notre économie passe par la relance de la consommation. Nos politiques de relance ont trop souvent incité à produire, peu importe comment, et à consommer, peu importe quoi. La crise que nous traversons est l'opportunité de dessiner pour les entreprises l'horizon responsable de leurs modes productions. Et ce qui freine ou incite les entreprises est l'intensité de la demande des consommateurs.

Dans cette optique, le rôle du consommateur pour rassurer les entreprises et stimuler leurs choix est central. Encore faut-il que les consommateurs soient informés des pratiques des entreprises, éclairés par des garanties de transparence et d'impact positif des produits qu'ils achètent. Et que les entreprises les plus vertueuses, qui existent aussi parmi nos plus grandes entreprises, n'aient pas le sentiment de faire des efforts dans l'indifférence.

Par exemple, la loi votée en 2017 relative à la mise en œuvre des obligations des grandes entreprises françaises (plus de 5000 salarié.e.s) en matière de devoir de vigilance (respect des droits humains dans les chaîne d'approvisionnement, santé et sécurité des travailleur.ses, prévention des atteintes à l'environnement) est une avancée majeure. Mais elle est insuffisamment contrôlée ou valorisée par la puissance publique. Par conséquent, nous proposons le lancement d'une plateforme d'engagements valorisant les bonnes pratiques des entreprises françaises selon les principes de l'*Impact Score* (en annexe) proposés par #NousSommesDemain.

Accélérer l'engagement des entreprises françaises avec une plateforme de transparence des bonnes pratiques sur les principes de l'Impact Score

Malgré l'existence de la RSE, l'urgence est telle que la transformation dans la durée ne sera possible que par l'existence de synergies entre tous les acteurs économiques et d'accords autour d'un nouveau modèle de développement économique durable. Les citoyens, les jeunes, les salarié.es, les consommateurs, sont prêts à encourager ce changement profond des entreprises et attendent notamment des engagements concrets sur les conditions et le bien-être au travail (à 48%), sur la rémunération et le partage de la valeur créée (à 36%) et sur leur politique environnementale (à 35%)(Sondage Harris Interactive-Epoka Février 2019). Mais ils ont besoin, comme d'ailleurs les acheteurs publics et privés, d'être éclairés par des garanties de transparence et d'impact positif pour faire leur choix.

C'est ce que la coalition #noussoyonsdemain s'est employée à faire en créant L'Impact Score, qui a d'unique et d'inédit un nombre restreint d'indicateurs – empreinte carbone, échelle de rémunération, investissements responsables, parité, fournisseurs certifiés...- pour mesurer la transition sociale et écologique des entreprises. Ayant été pensé pour être utilisé et communiqué de façon simple et lisible, nous proposons que chaque entreprise fasse la transparence sur ces indicateurs.

A l'image du Nutri-Score, grâce à l'appui des pouvoirs publics pour une visibilité sur ces engagements et au relai d'une campagne médiatique, la publication des engagements réunis dans l'Impact Score renforcerait la capacité de chaque français.e à agir et à encourager cette dynamique de plus en plus d'entreprises engagées.

Créer des Grandes Écoles de la Transition (GET)

Pour faire évoluer les modes d'organisation et de fonctionnement des entreprises, il est essentiel de faire aussi évoluer les modalités de compréhension des enjeux et donc la formation des salariés et dirigeants. C'est pourquoi #NousSommesDemain propose la création des Grandes Écoles de la Transition (GET).

Il existe aujourd'hui en France des formations de qualité sur la transition écologique et sociale. On estime que au moins 110 formations - à la fois dans les universités, les grandes écoles et les formations continues - outillent environ 60 000 personnes par an (10 000 en présentiel et 50 000 en ligne) afin de leur donner des clés pour agir. Mais, s'il faut se réjouir de ces initiatives pionnières, cela est largement insuffisant pour répondre à un besoin urgent de changer de paradigme dans la durée. L'ambition devrait être de former et mettre en mouvement au moins 10% de la population active en 5 ans, afin de créer un point de bascule. Ce qui représenterait 600 000 personnes par an, soit une multiplication par 10 par rapport à aujourd'hui.

Afin de réaliser ce « saut quantique », nous proposons de créer rapidement les Grandes Écoles de la Transition (GET), inspirées du modèle de la Grande École du Numérique, avec :

- ✕ La création d'une plateforme numérique Grandes Écoles de la Transition, recensant toutes les offres de formations à la transition écologique et sociale disponibles en France pour tous les types d'apprenants (étudiants, dirigeants, salariés, demandeurs, d'emploi...).

- ✘ La création d'un label Grandes Écoles de la Transition garantissant la qualité des contenus, octroyé aux formations ayant fait la preuve de leur impact. Il ciblera des formations, initiales et continues, qui donnent les clés pour accélérer le passage à l'action de dirigeants et salariés d'entreprises et du monde associatif, d'agents de la fonction publique, d'étudiants, de demandeurs d'emplois, de personnes en reconversion, de professeurs, d'enseignants et d'accompagnateurs de jeunes... Une attention particulière sera apportée à la diversité et à l'inclusion sociale des apprenants.

- ✘ La création d'une structure de coordination permettant, à l'instar de ce qui a été fait avec la Grande École du Numérique il y a quelques années, la reconnaissance, le déploiement et la mise en réseau des formations labellisées. La structure se chargera aussi de l'actualisation des compétences nécessaires à la transition écologique et sociale.

Porter une telle ambition avec une approche systémique serait une première mondiale. Le projet a déjà réuni de nombreux soutiens, des mondes économique, associatif et académique. Il nous manque aujourd'hui une impulsion des pouvoirs publics. Afin de concrétiser cet ambitieux projet dans un futur proche, nous sollicitons aujourd'hui un soutien de l'État pour engager les moyens techniques et financiers nécessaires à la mise en place rapide des premières actions pour et obtenir des premiers résultats d'ici la fin d'année 2020.

CONCLUSION

L'heure où nous devons investir massivement pour redynamiser l'économie française est l'heure des choix.

Au delà des paroles engagées et des déclarations d'intention, si nous ne prenons pas conscience que nous devons faire évoluer l'ensemble des entreprises françaises avec des engagements sociaux et écologiques concrets au coeur de leur modèle, les mêmes causes produiront les mêmes effets. Nous sommes déterminés et convaincus qu'aujourd'hui, la crise peut devenir une opportunité historique pour réorienter nos entreprises vers des modèles plus justes et durables qui leur permettront de se relancer durablement.

Alors, face à l'alignement des planètes sur le discours, nous appelons tous les décideurs économiques et politiques français à s'aligner sur des actes, et à échanger avec les entrepreneurs engagés sur ces propositions que nous soumettons au débat en participant aux Universités d'été de l'économie de demain les 27 et 28 août prochain.

#noussommesdemain

WWW.NOUSSOMMESDEMAIN.COM

